



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ : DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

2021/2022

Direction: M. Emeric JEANSEN

Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Diplôme d'Université

DURÉE DES ÉTUDES:
1 an (à partir de novembre)

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation continue

► PRÉSENTATION

Les risques psychosociaux regroupent l'ensemble des risques supportés par les salariés résultant de leur environnement professionnel qui portent atteinte à leur intégrité physique et à leur santé mentale. Ils peuvent prendre différentes formes : stress, violences internes ou externes, harcèlement, syndrome d'épuisement professionnel (*burn out*), voire d'ennui professionnel (*bore out*), etc. Indirectement, ces risques dégradent l'activité de l'entreprise. L'absentéisme des salariés s'accroît, la démotivation guette, le climat social se dégrade. Pire, les risques psychosociaux génèrent des coûts pour l'entreprise. Lorsqu'ils causent des accidents et des maladies pris en charge au titre des risques professionnels en tant qu'accident du travail ou maladie professionnelle, le montant de cotisations sociales dues par l'entreprise augmente.

La loi fait peser sur l'employeur une obligation de protéger la santé physique et mentale et assurer la sécurité des salariés. Il lui est demandé d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, de mettre en œuvre des actions de prévention garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Lorsqu'il est informé de la survenance d'un risque professionnel, l'employeur doit prendre des mesures concrètes d'organisation du travail pour les supprimer. Par ailleurs, la loi demande à l'employeur d'engager des négociations sur la qualité de vie au travail. Les thématiques évoquées participent de près ou de loin à une démarche d'amélioration de l'environnement de travail en permettant d'adopter un ensemble de mesures périphériques au travail.

Un ensemble d'acteurs réalisent ces diverses missions :

- Les membres de l'équipe pluridisciplinaire du service de santé au travail, dont le médecin du travail, le psychologue du travail, l'infirmière du travail ;
- Les élus du personnel, dont le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes et les éventuels membres de la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail) ;
- Les représentants syndicaux appelés à participer aux négociations collectives ;
- Un ou plusieurs salariés compétents « pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise » (*C. trav., art. L 4644-1*).

Chacun de ces acteurs a un rôle particulier dans la santé au travail comprenant la santé psychologique. Il leur est donc



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

indispensable de connaître et comprendre les principes de prévention de la sécurité au travail, en particulier les risques psychosociaux.

D'autres professions sont nées afin d'apporter un soutien à l'employeur pour respecter son obligation de sécurité dans l'entreprise. Les différentes professions ayant pour objet de lui apporter, en cette matière, une aide sont :

- Des conseillers en prévention ou des animateurs de prévention qui interviennent notamment pour former les salariés pour leur permettre d'adopter les comportements adéquats ;
- Des cabinets spécialistes dans la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- Des juristes ou avocats, qui interviennent surtout en cas de contentieux engagé par un salarié qui se prétend victime d'un manquement de l'employeur à son obligation de sécurité.

Chacun a besoin de trouver une formation pour obtenir les compétences permettant d'exercer au mieux leur profession. Le diplôme universitaire « Des Risques Psycho-Sociaux à la Qualité de Vie au Travail » a pour ambition de former l'ensemble de ces différents acteurs de la santé au travail en ce qui concerne la dimension psychologique des risques professionnels. Le champ des personnes concernées par la formation délivrée par l'université Paris 2 s'avère ainsi être très large. L'objectif de ce diplôme est de permettre aux différents professionnels intervenant dans le domaine de la santé au travail d'acquérir les compétences multidisciplinaires que la matière concerne. C'est la raison pour laquelle les profils intéressés par le diplôme sont particulièrement nombreux et variés. Il concerne autant les intervenants en science sociale, que les juristes.

► OBJECTIFS

De la certification et les compétences visées

- Comprendre le phénomène des risques psycho-sociaux et leur complexité
- Comprendre le lien entre RPS et QVT
- Trouver des dispositifs de prévention des risques psychosociaux
- Savoir identifier les sources des situations de crise dans une organisation et proposer des axes d'amélioration
- Impliquer les acteurs clés pour une prévention et une animation efficace
- Développer une approche collective des risques psycho-sociaux pour les prévenir
- Maîtriser les règles relatives à l'obligation de sécurité de l'employeur
- Identifier les responsabilités encourues
- Connaître les règles relatives à la rédaction d'un document unique d'évaluation des risques professionnels
- Connaître le rôle des élus du personnel en matière de santé au travail
- Identifier les outils permettant d'assurer la qualité de vie au travail
- Développer une politique de QVT au sein de son entreprise

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +3



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PROFIL RECOMMANDÉ

La formation est ouverte à des cadres impliqués dans la prévention des risques psycho-sociaux pouvant justifier d'un niveau Bac +3 ou d'une expérience professionnelle au sein de l'entreprise jugée suffisante.

Public visé :

- Directeurs des Ressources Humaines
- Directeurs de petites structures
- Membres de CHSCT
- Représentants du personnel
- Médecins du travail
- Psychologues
- Ergonomes
- Responsables hygiène et sécurité
- Responsables qualité
- Managers
- Inspecteurs du travail
- Contrôleurs CRAM



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ORGANISATION DES ÉTUDES

Ce diplôme* de 120 heures sur 1 an est organisé en 4 modules thématiques.

Les cours se déroulent en fin de semaine les jeudis et vendredis, une à deux fois par mois.

La dynamique de groupe et l'échange entre les intervenants et les participants est facilité par un nombre de participants limité à 25 personnes.

Enfin, le DU RPSQVT s'appuie sur plusieurs dispositifs pédagogiques selon les enseignements délivrés :

- Cours-Discussions animés par des enseignants-chercheurs ou des praticiens spécialistes dans leurs domaines d'intervention. Les étudiants sont disposés en « U » afin de faciliter les interactions entre eux. Ceci est un élément majeur du dispositif, car l'ensemble des enseignements s'enrichissent de l'écho-déploiement, durant le cours, entre théories et expériences des étudiants. Cet écho est sollicité et d'autant plus riche que les expériences et profils des étudiants, professionnels, sont variés et riches ;
- Analyse de pratiques professionnelles : ce dispositif pédagogique est utilisé pour, à la fois, former les étudiants à l'animation de tels dispositifs dans le cadre de la prévention des RPSQVT mais également approfondir l'analyse de situations réelles de RPSQVT ;
- Jeux de rôles : mise en scène de situation d'analyse de la demande entre un commanditaire souhaitant une intervention sur les RPSQVT et un consultant dans le cours d'intervention psychosociologique ou mise en scène d'un procès de harcèlement animé par des avocats spécialistes ;
- Réponse en groupe à un appel d'offre réel d'accompagnement à une démarche de prévention des RPSQVT sous forme de dossier et de restitution oral.

Tutorat de dossiers professionnels : chaque étudiant est accompagné par un enseignant qui l'aide dans la définition de son sujet et l'organisation de son travail.

► PROGRAMME

MODULE 1 : Présentation des RPS et de la QVT, deux notions complexes et complémentaires - 3,5 jours (25h)

Les RPS et la QVT sont des notions complexes qui ont émergé lors des dix dernières années. Elles ont une origine et des antériorités. Ce module vise à donner un socle de compréhension et de définition. De quoi parlons-nous lorsque nous évoquons ces notions ? Quel rapport entretiennent-elles entre elles ?

- Définitions, origines
- facteurs des risques psycho-sociaux (stress, suicides, conduites addictives... violences, harcèlements)
- Enjeux de la prévention des risques psycho-sociaux (pour l'entreprise, les individus, le travail)
- Rapport entre RPS et QVT

MODULE 2 : Intervenir sur les RPS et la QVT : des approches disciplinaires complémentaires - 6 jours (42h)

Les RPS et la QVT sont des notions qui mobilisent une compréhension tant des processus sociaux, organisationnels, institutionnels que relationnels et psychiques. Plusieurs disciplines, complémentaires, aident à en comprendre les mécanismes, proposent des méthodologies singulières d'intervention. Ce module explore ce panorama afin que les étudiants puissent s'y construire leur mode d'action.



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Les approches abordées seront les suivantes :

- Sociologique,
- Psychosociologique,
- Clinique de l'activité,
- Psychodynamique du travail.

MODULE 3: Encadrement juridique des RPS et de la QVT - 4 jours (28h)

Face aux risques psychosociaux dans l'entreprise, l'employeur et les managers s'exposent à des risques juridiques importants et souvent sous-estimés.

Ce module doit permettre aux intéressés de mieux appréhender leurs obligations et leurs responsabilités, notamment au moyen d'études de cas relatives aux grandes catégories de risques psychosociaux. L'objectif est aussi d'appréhender la mise en place d'un accord qualité de vie au travail.

Ce module recouvre un enseignement en cours magistraux accompagnés d'études de cas qui ne font pas l'objet d'une notation. L'objectif est uniquement de permettre aux étudiants d'appréhender de manière pratique les situations et de trouver les meilleures voies pour les résoudre.

Les différents thèmes abordés sont :

- Les textes juridiques et la jurisprudence relatifs aux risques psychosociaux
- Les obligations de l'employeur et l'incidence de la délégation
- Qualification d'accident du travail ou maladie professionnelle
- Faute inexcusable de l'employeur
- La prévention des risques professionnels et le Document Unique
- Les différents types de responsabilités
- Les responsables
- Droits et obligations des travailleurs (droit de retrait, droit d'alerte)
- Rôle du CSE
- Accompagnement de la victime de RPS
- Négociation d'un accord de QVT

Compétences acquises :

- Mettre en place des actions de prévention de RPS
- Accompagner la victime de RPS par les organismes de sécurité sociale
- Rédiger un document unique d'évaluation des risques professionnelles
- Négocier un accord qualité de vie au travail

MODULE 4 : RPS et QVT : témoignages et points de vue des différents acteurs - 3,5 jours (25h)

Les RPS et la QVT impliquent de nombreux acteurs au sein des entreprises et des administrations tels que les fonctions RH, les représentants du personnel, les managers mais également des acteurs extérieurs à ces entités comme les cabinets d'expertise, les avocats ou les psychologues spécialisés sur la souffrance au travail. Ces acteurs s'opposent et coopèrent autour des enjeux liés à cette notion. Ce module leur donne la parole, une parole problématisée et située.

Témoignage de :



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Psychologue spécialisée dans les consultations sur le travail
- Cabinet d'expertise en condition de travail
- Cabinet d'avocat
- Représentant du personnel,
- Fonction RH

► CONTACT

[Patricia WAELKENS](#)

Tél. +33 (0)1 53 63 86 12

Courriel : patricia.waelkens@u-paris2.fr

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://cfp.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-des-risques-psycho-sociaux-la-qualite-de-vie-a-u>

► CONTACT

[Patricia WAELKENS](#)

Tél. +33 (0)1 53 63 86 12

Email : patricia.waelkens@u-paris2.fr

► CANDIDATURES

Le [dossier de candidature](#) est à envoyer par courriel (adresse de contact affichée au-dessus) du 1er au 30 avril.

Les dossiers envoyés hors période (la date du mail faisant foi) ne sont pas traités.

► COÛT DE LA FORMATION

3 200 € + les droits d'inscription à l'université